



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2017

Le Président, Mr MITTELHEISSER Thomas, a ouvert l'assemblée Générale à 14h05 par un mot de bienvenu aux membres présents.

Divers membres absents sont excusés ainsi que le représentant de la Mairie de Boersch, indisponible à la date de notre assemblée générale.

Rapport moral

Pour son rapport moral, le Président adresse tout d'abord ses remerciements aux membres présents en ce jour d'assemblée générale, ainsi qu'aux membres du comité pour le travail effectué tout au long de l'année.

M Gerber Alfred et M DURR Joseph sont remerciés pour la mise en place des lumières de sécurité aux différents postes de tir, M Frantz Olivier, M Schmitt Ludovic ainsi que M Mittelheisser René sont remerciés pour leurs travaux de maintenance et de réparations du matériel de Ball-Trap, notamment le remplacement du monte-charge par un modèle électrique, le changement du châssis d'un des lanceurs, ainsi que M Rauch Thomas pour son accueil des nouveaux membres. Le club aurait besoin d'un deuxième animateur club pour le dimanche matin

Les remerciements vont ensuite à la famille PLUMERE pour sa prestation impeccable en tous points pour les nombreux repas à l'occasion des différents concours que nous avons organisé tout au long de la saison, , ainsi qu'à M Reydel Bruno pour le prêt d'un camion frigorifique et le don de plusieurs plateaux de poissons.

Enfin, des remerciements vont à M Henny Pierre pour un don de 100 euros au club. Devant le franc succès de la journée découverte pour les pompiers de Boersch, Klingenthal , celle-ci sera peut être reconduite l'année prochaine.

Dans l'ensemble, le Président remercie les membres qui, par leurs actions et leur investissement, contribuent à la bonne image de marque de notre Club.

Concernant la carte de membre, son prix a été augmenté et fixé à 80€ pour constituer une provision pour une future réhabilitation du terrain, le contrat de bail prévoyant une remise en l'état identique à date de restitution.

De plus, une pénalité de 15% a été décidée par le comité, et sera appliquée aux trop nombreux retardataires pour le paiement de la carte de membre, sans compter avec les 10% réclamé par la FFTir sur la licence, soit un total de 185.50 € arrondi à 190€ appliquée à partir du 1^{er} samedi suivant l'assemblée générale qui se tient le dernier samedi de septembre.

Il faut rappeler que sans licence, vous n'êtes plus assurés et donc plus autorisé à utiliser nos installations; De plus, en cas de contrôle de gendarmerie, par exemple, c'est la confiscation immédiate de vos armes.

Seul le montant de la licence FF Tir peut éventuellement augmenter, cette décision étant prise lors de l'assemblée générale de la Ligue de Tir d'Alsace prévue le 26 novembre 2017.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblées Générales 2016 : lecture étant faite, le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Bilan financier : les résultats économiques de l'activité de l'exercice 2016-2017 sont présentés par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ. Les différents postes de charges et de produits sont commentés :

- Les produits totalisent 32 875 euros contre 27 841 euros la saison passée.
 - Les charges sont de 32 499 euros contre 31 519 euros l'an passé.
- La trésorerie par conséquent est en hausse de 376 euros .

L'année est marquée par une stabilité du nombre de membres et une bonne progression des activités saisonnières. Un effort significatif d'investissement a été mené portant le poste investissement et entretien à la valeur de 9 091 euros. Ce montant tient notamment compte de la mise en place des infrastructures nécessaires à la pratique du Tir Sportif de Vitesse.

Budget prévisionnel pour la saison 2017/2018 :

L'évolution croissante du nombre de membres et la maîtrise des frais de fonctionnement du club permettent de proposer un budget de dépenses de 34 000 euros, incluant 3 000 euros de réserve de remise en état à restitution (provenant de l'augmentation de 15€ par membre) et 5 000 euros de travaux d'entretiens. Des recettes attendues pour 34 926 euros permettraient alors une évolution positive de la trésorerie de 926 euros.

Achats prévus cette saison :

- Isolation sonore sur terrasse
- Électricité Ball-trap
- une platine électronique pour les télécommandes
- un transformateur pour le lanceur T
- remplacement du mur de sécurité au 25m
- une tonnelle pour les manifestations (500€)

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN, qui résument les contrôles et vérifications effectués et conclue à une bonne tenue de la comptabilité.

Quitus est alors donné au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2016-2017 à l'unanimité des membres présents.

Les Réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN, sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité, aucun autre candidat ne s'étant manifesté.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Election du Comité : Comme décidé lors de l'assemblée générale du 19 février 2011, le comité est renouvelé par tiers sortant tous les ans.

Les membres sortants du comité sont :

- M. Mittelheisser Thomas, président
- M. Schmitt Ludovic, Responsable Infrastructures et Logistique
- M. RAUCH Thomas, Responsable FFT Tir sur cible 25 m Armes de poing

Se présentent :

M. Mittelheisser Thomas, M. Schmitt Ludovic ainsi que M. RAUCH Thomas se représentent.

M. Mittelheisser Thomas, M. Schmitt Ludovic ainsi que M. RAUCH Thomas sont réélus à l'unanimité des membres présents, par vote à mains levées.

A la suite de ces élections, le nouveau comité s'est réuni à part pour l'attribution des fonctions de chacun.

Tous les postes du comité sont reconduits, les candidats sortant étant réélus.

Le président rappelle le port obligatoire et visible de la licence, surtout pour les membres venant en semaine croisant des inconnus sur nos installations. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à demander à ces individus s'ils sont bien du club. En cas de conflit, ne pas hésiter à en parler directement au président.

Avant de quitter nos installations, il va de soi qu'il faut laisser le poste de tir dans l'état dans lequel on veut le trouver en arrivant, c'est-à-dire propre (douilles et vieilles cibles sont à jeter dans les conteneurs adéquates).

Il est surtout rappelé que la signature et le cachet du médecin sur la licence sont obligatoires. A défaut, l'assurance allant avec la licence FFTir n'est pas acquise, avec tout ce que vous pouvez imaginer en cas d'accident !

Le contrôle de la licence sera fait avant chaque demande de signature du carnet de tir.

De plus, des contrôles inopinés des licences seront réalisés par le président.

Un bilan est ensuite fait sur les différentes activités :

Concernant le Ball-Trap : Le président remercie, une fois de plus, M Alex DEMIR pour sa disponibilité sans faille concernant l'ouverture du parcours de Ball-Trap.

Aucune trêve hivernale pour le Ball-Trap n'est prévue entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mars. Les activités du Ball-Trap continueront donc pendant l'hiver, pour peu que les conditions météo le permettent.

Travaux :

Nous sommes actuellement en négociation avec la mairie de Boersch pour l'attribution de 200 traverses de chemin de fer provenant du démontage de la ligne entre Rosheim et la carrière de St Nabor.

Pour l'instant, une seule date pour les travaux est retenue ; il s'agit du samedi 14 avril 2018.

Au menu : mise en place d'une protection complète à 45° derrière les gongs au pistolet. (Merci à Olivier pour le matériel et la conception de cette protection)



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Le contenu de cette journée de travail ainsi que les éventuelles autres dates seront affichés sur le site Internet ainsi que sur le panneau d'affichage du club.

Le président nous parle ensuite de l'invitation acceptée par Mme le sous-prefet de Molsheim THOMAS Clara, de Mr le Député FURST Laurent, Mr le Maire de Boersch, Mr l'adjoint au maire de Rosheim, la gendarmerie et la police de Rosheim, le PSIG de Molsheim ainsi que Mr le président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace STENGER Hugues.

Le but de cette journée était de présenter nos activités, nos installations, nos systèmes de sécurité, nous voulions leur montrer que nous ne sommes que des sportifs et surtout, faire connaissance pour bien montrer que nous ne sommes que des sportifs responsables et respectueux. En aparté, Mme le sous-préfet, ancienne chasseuse et adepte de Ball-Trap, nous avoue penser sérieusement à acquérir une licence de tir avec deux de ses amies. Les quelques membres présents sont remerciés pour leur aide et les démonstrations des différentes disciplines pratiquées chez nous
Mr Mittelheisser René est chaleureusement remercié pour son excellent travail d'organisation et de préparation de cette journée très importante pour nous.

Des contacts ont été initialisés par la société LILLY, désireuse d'ouvrir une section de tir dans l'entreprise. Au vu du nombre de places demandées, le président n'a pas accédé à leur demande, mais a proposé des séances de découverte du Ball-Trap le samedi matin uniquement pour une douzaine de personnes maximum.

Un première date est retenue pour le samedi 4 novembre avec 12 personnes, facturée à LILLY 350 €.

Un nouveau contrat de location du terrain que nous occupons a été négocié avec le gendre de notre propriétaire, malheureusement décédée, pour un montant annuel de 950€, au lieu des 730 € par an précédemment. Ce nouveau contrat est valable 10 ans.

Tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattu, l'Assemblée Générale Ordinaire est close vers 15h30 heures par le Président, avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.

Thomas MITTELHEISSER

Le président

Jean-Gabriel ECKERT

Le secrétaire